



Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance  
est à adresser à Mr le Maire

N° 2026-3

**DECISION DU MAIRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat de location de 3 défibrillateurs, avec la société LOCAM SAS – 94 rue Bergson – 42 000 SAINT ETIENNE, à compter du 22/01/2026, pour un montant trimestriel de 810 € H.T selon 20 loyers, jusqu'au 21/01/2031.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 30/1/2026

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion: 06 février 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*